



Appel intersyndical pour le 6 février

***L**a rentrée 2018 se fait dans le second degré sous le signe d'une hausse démographique (25 000 élèves en plus) et de suppressions de postes (-1 300), accompagnée d'une diminution moyenne de 20% des postes mis au concours (le tout dans un contexte de perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires).*

La réforme du collège continue de poser des difficultés importantes. Elle n'est pas financée à hauteur des besoins, l'évaluation des élèves fait l'objet de prescriptions ineptes et chronophages. Nos organisations continuent de demander l'abrogation de cette réforme ainsi que du livret scolaire unique et l'ouverture de réelles négociations pour améliorer le collège unique.

Le lycée fait l'objet d'une vente à la découpe. Casse de la voie professionnelle, exclue des discussions sur le bac et mise en concurrence avec l'apprentissage pré-bac, volonté de faire disparaître l'organisation des voies générales et technologiques.

Le rapport Mathiot ouvre la voie à un lycée de la sélection et de l'orientation précoce des jeunes. Le remplacement des séries par des choix complexes de disciplines majeures et mineures, l'organisation des disciplines en semestres aggraverait les déterminismes sociaux existant au lycée pour les élèves.

Pour les personnels, la mise en œuvre des propositions de ce rapport dégraderait les conditions de travail des personnels, menacerait leurs obligations de services et conduirait à des suppressions de postes massives.

Et l'on apprend par voie de presse que l'orientation scolaire et ses personnels, les psy-EN, serait décentralisée et confiée aux régions dans l'optique d'une fusion avec la formation tout au long de la vie.

La sélection se met en place à l'entrée à l'université, en application d'un texte de loi encore en discussion !

Ces mesures sont l'expression d'une vision libérale de l'éducation, les élèves sommés de prendre la responsabilité de leur «parcours» et de leur sélection, les établissements et les personnels mis en concurrence. Collèges et lycées vont subir une dégradation des conditions d'étude et de travail, notamment par la hausse des effectifs dans les classes ou par la baisse des moyens comme en LP.

L'intersyndicale du second degré demande :

- ↳ Une reprise de l'investissement dans l'éducation et notamment des créations de postes pour diminuer le nombre d'élèves par classe.
- ↳ Que les engagements du ministre à donner aux collèges les moyens de fonctionner, et notamment d'ouvrir les options avec des moyens supplémentaires, soient tenus.
- ↳ Pour les lycées professionnels : des moyens et des mesures pour améliorer la réussite de tous les jeunes et leur permettre d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme dans de bonnes conditions.
- ↳ Pour le lycée, l'ouverture de négociations pour une réforme remettant en cause la réforme Chatel de 2010 et l'autonomie des établissements, l'abandon des pistes de réflexion sur le baccalauréat et l'architecture du lycée général et technologique contenues dans le rapport Mathiot.
- ↳ Le retrait du projet de loi sur la sélection à l'université

À la suite de la mobilisation des lycéens, étudiants, personnels des lycées et de l'enseignement supérieur du 1^{er} février, l'intersyndicale du second degré appelle les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations **le 6 février** pour une autre politique éducative : l'éducation n'est pas un coût, mais un investissement. Il faut améliorer les conditions d'études des élèves, et de travail des personnels.

Montreuil, le 29 janvier 2018